



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Évaluation de nos résultats

(Document distribué aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève, 83.1 LIP)

Identification

Nom de l'école :	École :	Date :	Nombre d'élèves :		Nom de la direction :
École de St-Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire	15 décembre 2023	39		Sonia Desruisseaux
			Filles :	Garçons :	Personne chargée de coordonner l'équipe de travail :
			20	19	Sonia Desruisseaux

Priorités d'action pour l'année

1. Maintenir le programme de dénonciation des situations de violence (manquements majeurs)
2. Maintenir le programme de soutien et le renforcement positif du code de vie (billet « pouce ») pour favoriser les bons comportements
3. Sensibiliser les élèves aux différents types d'intimidation, dont la violence électronique (animation du policier solaire, capsules vidéo etc.) et d'encourager la dénonciation de situations problématiques.
4. Sensibiliser les élèves à intervenir ou être à l'écoute des autres en cas de situations problématiques qui peuvent être témoin.

Mesures mises en place pour chacune des priorités d'action

1. Rapport des manquements majeurs et informations aux parents, rencontres-parents.
2. Système émulations individuel, de groupe et d'école avec activités récompenses.
3. Visite de conférencier, activité, projets en classe
4. Avoir une personne ressources lors des transitions (personnes significatives, notre TES)

Résultats obtenus pour chacune des priorités d'action

1. 6 manquements majeurs durant l'année scolaire et aucune récidive
2. Les élèves ont eu 4 grandes activités pour toute l'école.
3. 5 conférenciers et 5 projets en lien avec l'intimidation à l'école, de la maternelle à la 6^e année
4. Notre TES, Caroline a fait les transitions et les interventions nécessaires, lors des problématiques dans les transitions et la cour d'école. Elle a été la personne de référence pour les enseignants, surveillants et élèves, en cas de problème. (L'école a fait l'achat de 15 heures de services TES par le seuil minimal, avec un total de 30 heures)

Changements à apporter pour l'année

1. La poursuite de la définition des rôles de chacune des personnes, lors de situation d'intimidation.
2. Impliquer davantage les élèves pour trouver des solutions pour leur problématique avec les autres.
3. Utiliser régulièrement les ressources, tout au long de l'année, pas juste en cas de problématiques.